

Le harcèlement généralisé et débridé des femmes sur les plates-formes des médias sociaux viole le droit à la libre expression de la moitié de la population mondiale. Joignez-vous à l'IFEX pour demander à Facebook, YouTube et Twitter de nous faire part de leur politique et de nous aider pour exiger la protection du droit des femmes à la libre expression en ligne.

Dans le cadre de la campagne mondiale Réapproprie-toi la technologie! qui se déroule du 21 au 25 juillet, nous demandons aux grandes sociétés de médias sociaux de rendre compte de ce qu'elles font en ce qui concerne la violence contre les femmes (VCF) qui se manifeste sur leurs plates-formes.

Il faut demander à Facebook, YouTube et Twitter de faire la preuve de leur détermination à protéger le droit des femmes de s'exprimer en ligne, librement et en toute sécurité ! Envoyez le tweet suggéré et demandez à ces entreprises ce qu'elles font à propos de la violence contre les femmes.

Le harcèlement s'aggrave dans l'espace numérique, où les informations, les images et les opinions se partagent dans l'anonymat. Cela est particulièrement vrai dans le cas des femmes. En fait, les défenseurs des droits fondamentaux des femmes rapportent que le harcèlement constitue la menace la plus répandue à laquelle elles sont confrontées en ligne.

Les femmes sont constamment la cible de discrimination, d'intimidation, de violence et de censure sur les plates-formes des médias sociaux populaires comme Facebook, Twitter et YouTube et on ne sait pas exactement comment ces entreprises s'attaquent à cette source majeure d'inquiétude.

Chacun doit être libre d'exercer sans crainte son droit à la liberté d'expression et pouvoir accéder à des idées et des informations, en produire et les partager de toutes les façons de son choix. Lorsque les violations en ligne visant les femmes sont commises en toute impunité, cela compromet le droit des femmes d'utiliser l'Internet en toute sécurité ; leurs voix sont réduites au silence et leur contribution à un espace communautaire dynamique en ligne se perd.

Source: allafrica.com